

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 mars 2019

Restaurant des Trois Tours

20h00 – 21h30

Plus de 40 membres présents.

1. Salutations et méditations	1
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs	1
3. Admissions.....	2
4. Approbation du PV de l'AG 2018	2
5. Rapports d'activité du président et des membres du comité	2
5.1 Rétrospective des événements.....	2
Fête des voisins - TS	2
Bürglen Rock Bourguillon - AH	2
Illumination du sapin 2018 - OH	2
5.2 Bus scolaire – info de Frédéric Jorand	2
5.3 Gestion des déchets et conteneur papier - JFP.....	4
5.4 Transports publics et circulation - JFP.....	4
6. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes - FB	5
Cotisation	6
7. Approbation des comptes	6
8. Démissions et admissions au comité	6
9. Propositions et divers.....	6
9.1 Place de jeux dans le Quartier du Beau-Chemin/Chemin Gregor Sickinger - FH	6
9.2 Parole à l'invité – M. le Syndic	7
Tous ses remerciements, surtout dans le contexte de fusion du grand Fribourg, et pour répondre aux Communes qui ont peur de perdre leur identité, il rappelle la place privilégiée qu'occupe les comités de quartier et leur importance. Une des réponses que l'on peut apporter à cette peur : créer encore plus d'associations de quartier pour faire du lien entre commune et quartier et commune toujours à disposition pour répondre à vos questions et bravo pour votre concert de Rock alors que vous êtes une des petites associations	7
Révision du PAL	7
Du 17 nov au 17 déc dans les bureaux de l'édilité, la révision du PAL a été en consultation.	7
Programme avenir	7

1. SALUTATIONS ET MÉDITATIONS

Salutation de l'assemblée ainsi que le syndic et conseiller communal Thierry Steiert par notre président Jean-Frédéric Python.

Méditations par le président pour les défunts du quartier. Le recteur Nobel n'ayant pas pu venir à temps

Excusés

Dorothea Egger, Reto Furter, Martine Gumy, Claude et Carole Barras, Bruno et Geneviève de Bocard.

2. DÉSIGNATION DES SCRUTATRICES ET SCRUTATEURS

Rien à voter donc pas de scrutateurs.

3. ADMISSIONS

Monsieur et Madame Blanc Frédéric et Vanessa.

Monsieur Winfried Felix Kronig, 1722 Bourguillon

Comptabilité et Gestion SA, Grand-Places 14, 1701 Fribourg

Leuba Delaloye Avocats SA, Square des Places 1, 1701 Fribourg

4. APPROBATION DU PV DE L'AG 2018

Remerciements à l'attention de la rédactrice, Odile Hamoir.

5. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ

5.1 Rétrospective des événements

Fête des voisins - TZ

En 2018, nous avons célébré la sixième fête des voisins dans notre quartier. Comme toujours, nous avons organisé l'apéro sur les deux places de jeux. Les voisins ont participé en grand nombre et ont apporté en grande quantité de quoi manger et boire. A la place de jeux du Beau-Chemin, il y avait même une ambiance disco.

Cette année, nous organiserons à nouveau la fête des voisins aux mêmes endroits, nous nous équiperons d'une petite tente, afin d'abriter les participants en cas de pluie.

Date prévue : 24 mai 2019.

Le Président intervient pour souligner que cette initiative est très positive pour faire connaissance avec ses voisins car le quartier est assez étendu.

Bürglen Rock Bourguillon - AH

C'est la première fois que l'association a organisée un tel événement. Nous avons pu accueillir les jeunes talents du quartier qui nous ont offert un concert tous ensemble, un bel exploit ! Durant la soirée, 4 groupes fribourgeois se sont produits. L'ambiance devenait de plus en plus belle. L'apothéose a été la production du groupe de musique de Bürglen du canton d'Uri. Les 250 participants ont beaucoup apprécié cette belle organisation dans notre quartier.

Illumination du sapin 2018 - OH

Nous avons à nouveau organisé cette petite fête un dimanche soir. Cette année encore, la fête de l'illumination de notre sapin a rencontré un franc succès. Une dizaine d'enfants se sont retrouvés pour confectionner des lanternes, au chaud, dans le réfectoire de l'institut Philantropos qui nous a aimablement été mis à disposition. Nous en remercions les responsables. Puis, en cortège les enfants ont rejoint l'église où ils ont pu écouter une belle histoire de Noël, racontée en français et en allemand. Enfin, sous le regard des enfants et des habitants, le sapin, offert à nouveau par la Bourgeoisie, s'est illuminé de mille feux. Nous avons fini cette soirée en partageant un verre de vin chaud avec quelques gâteaux et la délicieuse tresse géante à nouveau généreusement offerte par la Boulangerie Waeber. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir l'année prochaine.

5.2 Bus scolaire – info de Frédéric Jorand

Rappel historique :

Bus scolaire : Le chauffeur, Daniel Marro, avant son absence maladie, faisait preuve de souplesse et laissait entrer les enfants dans le bus car il les connaissait bien. Maintenant, pour entrer dans le bus, il faut une carte sinon l'enfant n'entre pas dans le bus, ceci même celui-ci a oublié sa carte et que le chauffeur le connaît et le prend tous les jours. De plus, si les enfants ont un peu de retard le bus part sans attendre les retardataires ce qui veut dire que des enfants de 4 à 5 ans rentrent à pied seuls sans surveillance. Les parents ont fait une pétition et rien ne se passe.

Situation actuelle : Il n'y a plus du tout de souplesse dans l'exploitation du bus ce qui amène à plusieurs aberrations. Le bon sens n'a plus sa place !

L'intérêt est d'amener les jeunes écoliers en toute sécurité aux bâtiments scolaires et à nouveau dans leurs quartiers. Comment améliorer l'organisation et la communication afin que les enfants de 1et 2 H ne se

trouvent pas seuls sur le chemin de l'école ? Il y a eu plusieurs séances à ce sujet avec Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale en charge des écoles.

Sur ce même sujet, une autre question est posée : Est-ce que le bus scolaire va être maintenu même si des abonnements TP seront distribués aux habitants qui le souhaitent ?

Réponse de Mme Antoinette de Weck :

« Monsieur le Président, cher Jean-Frédéric,

M. Steiert m'a transmis tes questionnements concernant le bus scolaire. Comme tes remarques sont assez générales, pourrais-tu me les préciser afin que je donne des réponses précises à M. Steiert pour votre assemblée ? Si ces remarques se basent sur les interrogations de M. Jorand, je tiens à préciser que le résultat des rencontres organisées par ma chef de service, Mme Helfer est tout à fait positif. Je te transmets l'extrait d'un mail envoyé par Mme Helfer à M. Jorand. Comme tu pourras le lire les deux points soulevés (garde des enfants jusqu'au départ du bus par les enseignants ainsi que la montée d'enfants à la place d'enfants de Bourguillon) ont trouvé une réponse qui convient à M. Jorand: Je profite de cet envoi pour vous faire part de ma rencontre avec les responsables d'établissement du quartier et de la responsable de l'AES. Tout d'abord, je leur ai fait un résumé de notre rencontre et puis nous avons discuté des 10 minutes de surveillance. Si nous devons encore définir les responsabilités pour chaque instant, **je peux vous confirmer que les enseignants de la Neuveville surveilleront jusqu'au départ du bus à la fin de la matinée et en fin d'après-midi. Ces minutes supplémentaires de surveillance, sous responsabilité de la Ville seront financées par le Service des écoles.**

De plus, j'ai **convenu avec Daniel Marro qu'il ne fasse pas descendre d'enfants de Bourguillon à la Place du Petit St-Jean pour prendre des « petits » à la place.** Ces derniers devant se rendre à pieds à l'école si le bus est plein, ce qui a été annoncé aux parents en automne et notamment pour les lundis et vendredis matin.

Comme je l'ai dit déjà au Conseil général, lors d'une réponse à une question, ainsi qu'à la presse, **il n'a jamais été dans l'intention de la Ville de supprimer le bus de Bourguillon même si les élèves reçoivent gratuitement un abonnement. La position de la Ville n'a pas changé sur ce point.**

Quant au remplacement du bus, il n'en est pas encore question puisque ce bus a été acheté neuf en août 2013. Il va donc pouvoir continuer son service pendant encore quelques années. Lorsqu'il sera trop vieux, il sera remplacé. »

Frédéric Jorand reprend la parole à l'AG:

L'hiver passé, nous avons eu 3 incidents (maladies ou problèmes techniques) qui a eu comme conséquence la non venue du bus et, malheureusement pas de communication avec les parents. La Ville a informé les parents qu'il y aurait des infos, par SMS ? on pensait que cela serait immédiatement applicable. Mais en décembre 2018 il y a eu un nouveau problème. Les discussions entre l'Association et la Ville ont reprises. Le fait que notre association n'est pas accès à la liste des parents concernés rend les discussions et les remontées d'infos très difficile. Donc envoi d'une délégation avec des propositions mi-janvier. Discussion productive et décisions prise : le bus reste en Neuveville pour avoir un autre chauffeur au besoin et mise enfin en place un système de SMS envoyé aux parents pour que quelqu'un puisse prendre les enfants en charge s'il y a un problème. De plus, la Ville n'a pas l'intention de supprimer le bus malgré le fait qu'il y ait une distribution des abonnements de bus. Selon la Ville ce bus n'est pas obligatoire et elle se réserve le droit de revenir sur l'octroi du bus. Pourtant, dans la nouvelle loi scolaire, il y a des critères de distance de danger et de déniveler qui obligent la Ville à offrir un moyen de transport jusqu'à l'école. Nous avons donc demandé au service de la mobilité si Bourguillon remplit les critères ou non :

Réunion en février avec la Ville, notre association et le Service de la mobilité concernant les critères d'obligation.

La distance minimum est de 2,5 km, Bourguillon se trouve à 2, 3 km au maximum. Pourtant la norme Suisse est de 1,5 km. La Ville rappelle que le règlement communal prévoyait 3km avant 2018, 2,5 km est déjà une grande amélioration...

Mais il faut aussi compter la dénivellation (100m =1km effort) dans le calcul des distances. Nous avons 150m de dénivelé.

Donc ici 2.3 km+ 150 m de dénivelé donc presque 2.5 km pour Bourguillon. Il y a donc une obligation de transport.

Il y a aussi le critère de dangerosité qui doit être pris en compte. Le fait qu'il n'y ait pas de trottoir, donc mixité enfants trafic, est considéré comme dangereux. Mais, le fait que nous sommes en zone 30km/h rend cette mixité possible et non dangereuse...selon la ville.

De plus, le panneau qui interdit le passage sur la route de Lorette en hiver est explicite : *à vos risques et péril*

En conclusion, selon l'expert du canton. Ce service doit être obligatoire... nous demandons donc de garder le service tel qu'il est actuellement.

Réponse du Conseiller Communal :

Remercie de l'intervention et va voir pour qu'un service « SMS-Info-Bus » se fasse le plus rapidement possible

5.3 Gestion des déchets et conteneur papier - JFP

Le ramassage du papier fonctionne très bien. Toutefois, nous constatons que le passage de la voirie uniquement une fois par mois est insuffisant. L'association de quartier a pris contact avec M. Dunand de la voirie. Il est aussi d'avis qu'il faudrait trouver une solution pour améliorer cette situation, aussi pour des questions de santé. Soit un ramassage plus fréquent, des containers plus grands ou davantage de containers individuels qui seraient mis le jour voulu au bord de la route. Une bonne solution est à trouver pour l'avenir proche.

Poubelle papier : Le quartier (Fenettaz) est le seul de la Ville de Fribourg à disposer de containers pour papier fournis par la ville. Ceux-ci sont vidés une fois par mois ce qui n'est pas assez. Les niches prévues pour les containers deviennent une déchetterie. Les gens sont irresponsables, que faire La ville va mettre une caméra à la petite déchetterie de la Fenettaz. Mais elle ne peut pas en mettre partout.

Demande à l'AG l'autorisation de faire une communication concernant la propreté du quartier.

Le Président demande à l'édilité ce qu'elle pense de notre quartier et ce qu'elle nous conseille de faire.

À tester : pouvoir appeler la voirie pour vider les containers si le container déborde... proposition de la ville. Mais gestion peut être difficile. Essai effectué et concluant.

Remarque : pourquoi ne pas enlever les containers et que chacun puisse posséder le sien, comme c'est le cas dans le quartier vers Lorette.

Le président rappelle que les containers sont appréciés et qu'il faut plutôt s'autogérer pour éviter qu'ils soient enlevés ...

Réponse du Conseiller Communal :

Les personnes en charge de la récolte des déchets sont à l'écoute et recherchent volontiers des améliorations. Ils sont à l'écoute et la Ville entretient un très bon contact avec eux. Les débats sont constructifs

5.4 Transports publics et circulation - JFP

Correspondance vers Lausanne :

Nous avons, depuis 2018, des bus régionaux qui s'arrêtent quasiment toutes les 30 mins à Bourguillon, ce qui est très positif. Nous souhaitons que la ville intervienne auprès du service de la mobilité du canton afin de soutenir les revendications du quartier de Bourguillon. Il s'agit de demander d'étudier la possibilité de modifier les horaires, afin de garantir les connexions entre les bus qui proviennent de la Singine, n° 127 et n° 124, avec les correspondances des trains qui partent en direction de Lausanne et qui viennent de Lausanne. En effet, les bus entrent en gare à la minute ou les trains quittent la gare de Fribourg et de la même manière les bus quittent la gare à la minute à laquelle le train en provenance de Lausanne entre en gare de Fribourg. Il suffirait d'avancer l'arrivée des bus de 5 min et de décaler le départ des bus de 3 min. pour garantir les correspondances. Surtout à notre connaissance les bus n° 124 n'a pas de rendez-vous critique à Guin et que le bus n° 127 ne peut pas avoir un rendez-vous avec une autre connexion qui du point de vue du nombre de voyageurs pourrait être plus important !

Horaires scolaires :

Les CO ont des horaires particuliers liés au TP, cependant nous observons que, pour nos enfants, les établissements (notamment le CO du Belluard et du Jura) les horaires des bus n° 124 et n° 127 ne sont pas du tout coordonnés à ces horaires. Les élèves doivent attendre à chaque fois 25 min. Est-ce que dans la planification des horaires des CO, il pourrait également être intégré le critère d'arrivée et de départ des bus n° 124 + n° 127 ?

Réponse du Conseiller Communal

Très difficile pour les TPF. Lors de la consultation mai-juin la ville fera part de nos demandes.

P+R sur la route de Marly :

Nous pensons que c'est une mauvaise idée d'avoir créé un P+R sur la route de Marly. Car Bourguillon, avec une cadence de 30 min, n'est vraiment pas un hub intéressant pour une offre de P+R. Par ailleurs, je connais qu'une seule personne qui est un pendulaire depuis Bourguillon et qui utilise de P+R.

Bourguillon est un des seuls endroits de ressourcement que la ville offre actuellement aux habitants pour profiter de belles zones vertes et de la forêt (Naherholungsgebiet).

De ce fait, nous proposons à la ville de modifier la gestion de ce parking de telle manière à ce que les voitures ventouses ne puissent pas être parquées sur ce parking certes, mais que les gens et habitants puissent garer leur voiture à des prix attractifs soit au maximum CHF 5.00 pour 10 heures et gratuits le samedi et dimanche.

Réponse du Conseiller Communal

Réponse de la police locale : 3h est suffisamment long pour faire un tour, et, le samedi il est possible de stationner toute la journée pour 8.00. Notre proposition de revenir sur la tarification a été transmise à M. Nob. Ce dernier refuse la proposition car renoncer à la tarification est dangereux (risque de voitures ventouses), mais davantage de temps pour le même tarif, pourquoi pas ? Des variantes sont à étudier.

Intervention : Pourquoi ne pas mettre les places du Beau-Chemin en zone bleue... Les voitures ventouses stationnent sur le Beau-Chemin et non sur le parking payant. Il s'agit de rendre le parking plus attractif.

6. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES - FB

Rock in Burglen

Budget total (y.c. dons en nature)	CHF 13'021.15
Coût nets (sans dons en nature)	CHF 12'148.15
Recette lors de la manifestation	CHF 5'490.25
Sponsoring	CHF 1'200.00
Solde de l'événement, perte (-)	CHF -5'457.90

Comptabilité 2018

Exploitation

Total charge : CHF 11'615.10

Total produit : CHF 8'670

Cotisations en baisse de 10-15%, important

Bilan

Actifs	31.12.2017	31.12.2018
Caisse	19.10	19.10
Compte BCF	19'897.90	16'952.80
Sous-total des actifs	19'917.00	16.971.90

Association des Amis de Bourguillon

-

Vereinigung der Freunde von Bürglen

Passifs		
Capital propre	19'917.00	16'971.90
Perte (-) au bilan		-2'945.10

Cotisation

Le montant de la cotisation unique de CHF 30.00 par ménage reste inchangé. Merci de faire de la pub autour de vous, afin que l'association reste représentative des habitants et qu'elle continue à défendre les intérêts du quartier au nom de tous ceux-ci.

7. APPROBATION DES COMPTES

Rapport de l'organe de révision. Les contrôleurs ont révisé les comptes et recommandent d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge au caissier.

▮ **Les comptes sont acceptés à l'unanimité.**

Merci Florian Buchter pour son travail.

8. DEMISSIONS ET ADMISSIONS AU COMITE

M. Tobias Schaller quitte le comité. Nous le remercions pour son engagement actif au sein de celui-ci.

Nous vous proposons comme nouveau membre du comité **M. Grégory Grin**.

▮ **Accepté à l'unanimité.**

Le comité se compose désormais des personnes suivantes:

Jean-Frédéric Python, président

Odile Hamoir, secrétaire

Nicolas Tapia

Andreas Hayoz

Franziska Heyna

Markus Schär

Büchter Florian, caissier

Zbinden Thomas

Gregory Grin

9. PROPOSITIONS ET DIVERS

9.1 Place de jeux dans le Quartier du Beau-Chemin/Chemin Gregor Sickinger - FH

La place de jeux située à proximité de l'immeuble PPE Beau-Chemin a été imposée au quartier par le règlement du plan d'aménagement de détail (PAD) de quartier adopté en 2001, qui exige l'aménagement de places de jeu dont une concerne le sous-secteur II.

Cette place de jeu de quartier a été aménagée aux frais de l'hoirie Müller en exécution du PAD adopté en 2001. Tout porte à croire que la charge des frais d'entretien de cette place et de sa végétation n'a pas été réglementée. Cette situation a été constatée lorsque, pour des questions de sécurité, un arbre a dû être abattu.

L'administrateur de la PPE Beau-Chemin A et B a consulté M. Jeanneret du Service de l'urbanisme pour clarifier la question de l'entretien, mais surtout la question de la responsabilité civile en cas d'accidents. Un courriel a été envoyé à la Ville au printemps 2018, mais aucune réponse n'a été reçue en retour.

Réponse du Conseiller Communal :

Pas de réponse immédiate, il va transmettre cette question à Mme Burgener qui répondra directement au Président.

9.2 Parole à l'invité – M. le Syndic

M. le Syndic, Thierry Steiert, adresse ses remerciements à l'assemblée, surtout dans le contexte de fusion du grand Fribourg, il trouve important de répondre aux communes qui ont peur de perdre leur identité. Il rappelle la place privilégiée qu'occupe les comités de quartier et leur importance. Une des réponses que l'on peut apporter à cette crainte : créer encore plus d'associations de quartier pour établir un lien entre commune et quartier. La commune est toujours à disposition pour répondre aux questions. Il félicite le comité pour l'organisation du concert de Rock alors que l'association des Amis de Bourguillon est une petite association.

Révision du Plan d'aménagement local (ci-après PAL)

La parole est donnée à M. Thierry Steiert, syndic, et à Mme Degallier, cheffe de projet pour la Ville de Fribourg.

La mise à l'enquête du PAL a eu lieu du 17 novembre au 17 décembre 2018.

Le PAL est un document de planification régional et cantonal, concernant notamment les 3 thèmes suivant : urbanisation, mobilité et paysage.

Composition du PAL : Il s'agit d'un dossier directeur, avec un rapport explicatif et un dossier d'affectation des zones. Seule une opposition contre ce dernier dossier est possible.

Mobilité : Afin de préserver la qualité de vie, la mobilité douce est à privilégier en ville. Le transport public reste toujours au centre et les automobiles à usage privé doivent contourner le centre.

Objectif pour Bourguillon : Quartier mixte avec un centre à conserver. Le PAL modifie la hauteur de construction pour la zone villa de 7 à 10 mètres. Les parcelles le long de la route cantonale seront déclassées en émission de bruit valeur 3, contre 2 auparavant. Pour le reste, Bourguillon reste une zone verte.

Le Président remercie les intervenants pour leur présentation.

Programme avenir

24.05.2019 Fête des voisins

14.09.2019 Pétanque à Bourguillon

01.12.2019 Illumination du sapin avec musique dans la chapelle

Pour l'association Odile Hamoir

Le président de l'association de quartier de Bourguillon

Python Jean-Frédéric